

DRJSCS - Enquête sur les pratiques éducatives des jeunes en Picardie

Rapport final

Comité de pilotage du 25 octobre 2011

Trois « focales » ont été retenues pour réaliser cette étude.

- ✓ *Une focale statistique et cartographique, dont le but était d'aborder la jeunesse sous un angle territorial ;*
- ✓ *une focale « acteurs » à partir du traitement d'un questionnaire régional envoyé aux différentes structures, établissements, services s'adressant aux jeunes (taux de réponse 12% - 54 réponses / 438 destinataires)*
- ✓ *une focale « monographique » et plus qualitative permettant d'aborder à différentes échelles la question des pratiques éducatives des jeunes.*

Chacune de ces focales a donné lieu à une production écrite spécifique :

- ✓ *Note d'analyse transversale des données de l'atlas régional remise et présentée lors du comité de pilotage intermédiaire du 29/04/11*
- ✓ *Le traitement et l'analyse des résultats du questionnaire*
- ✓ *Les trois monographies : Quartier Elbeuf à Amiens pour la Somme, Breteuil pour l'Oise et la Thiérache pour l'Aisne.*

Ce rapport final reprend et met en perspective les enseignements des différents documents et analyses que nous avons produits au cours de l'étude.

*Samuel Thyron, Cécile Gayral,
Julien Rémy, Aubry Prieur*

Sommaire

1.	LA JEUNESSE À L'ÉPREUVE DU TERRITOIRE ET DE L'OFFRE.....	3
1.1.	<i>Vue cartographique et statistique</i>	3
◆	Une région composée de communes de petite taille et à dominante rurale	3
◆	Une région globalement jeune... des disparités fortes (« moins de 20 ans »).....	4
◆	Des difficultés particulières pour les 18-24 ans	4
◆	Chômage : une situation qui s'est particulièrement dégradée en particulier pour les jeunes	4
◆	Revenus et conditions de vie : des territoires fragiles et inégaux.....	5
1.2.	<i>L'analyse régionale de l'offre selon les acteurs : une appréciation partagée d'un certain décalage au regard des besoins.</i>	5
◆	Le profil des répondants : une indication significative d'une approche encore cloisonnée de l'offre en direction des jeunes ?	5
◆	Une structuration de l'offre assez classique.....	6
◆	Un regard honnête et plutôt critique sur l'offre en direction des jeunes et sa pertinence	9
◆	Un lien très explicite entre la qualité de l'offre et la densité du réseau.	9
1.3.	<i>L'analyse « micro » (monographies) : un regard sur la jeunesse qui reste centré sur les difficultés</i>	10
◆	Les principaux enjeux identifiés par les acteurs éducatifs	10
◆	Enjeux ou représentations de la jeunesse ?	13
◆	L'offre jeunesse selon les acteurs : au delà de l'insuffisance, tenter de faire autrement avec ce que l'on a... ..	14
2.	LES JEUNES : PROJETS, PRATIQUES, ATTENTES.....	17
2.1.	<i>Projets, rapport à l'avenir, entrée dans le monde adulte</i>	17
◆	Des projets précis, modestes et ambitieux... surdéterminés par le travail.....	17
◆	Les obstacles identifiés : une vision lucide de la réalité et de l'avenir	18
◆	Ressources et besoins : quels interlocuteurs crédibles, quel type d'attentes ?.....	19
2.1.	<i>Quand les jeunes évaluent les actions qui leur sont destinées</i>	21
◆	Une opinion globalement positive	21
◆	Une grille de lecture qui appelle à regarder autrement ce que l'on propose.....	21
◆	La « plus-value » des actions selon les jeunes	22
2.2.	<i>Activités informelles et ordinaires : le grand néant ?</i>	23
3.	PERSPECTIVES ET ORIENTATIONS.....	25
3.1.	<i>Formaliser et afficher une ambition commune pour la jeunesse en Picardie</i>	25
◆	Une opportunité pour sortir des « articulations complexes » et des « logiques de dispositifs »	25
◆	Un document stratégique qui pose les enjeux, fixe des orientations et met en exergue des principes d'action et de pilotage	26
3.2.	<i>Sortir de l'approche thématique et raisonner selon les finalités d'actions</i>	27
3.3.	<i>Animer et faire vivre le réseau pour faire évoluer les pratiques</i>	28
3.4.	<i>Une fonction ressource pour la DRJSCS ?</i>	29

1. La jeunesse à l'épreuve du territoire et de l'offre

Quelles particularités observe t-on en Picardie quand il est question de sa jeunesse ? L'aborder sous un angle territorial permet-il d'observer des tendances, des inégalités, des spécificités utiles à l'analyse ? (1.1.) Une fois la photographie réalisée, que dire de l'offre (actions, dispositifs, etc.) déployée pour répondre aux enjeux ? Est-elle implantée équitablement ? (1.1) Peut-on apprécier sa pertinence ? Qu'en disent les acteurs eux mêmes ? (1.2) Comment perçoivent-ils les enjeux de la jeunesse sur les territoires dans lesquels ils interviennent au quotidien ? Quel type d'actions peut-on considérer comme « remarquables » (1.3) ?

C'est à ces différentes questions que cette première partie propose des éclairages en mettant en perspective du niveau « macro » (atlas et questionnaire régional) au niveau « micro » (étude monographique) une série d'enjeux propres aux jeunes tout en interrogeant l'offre existante.

1.1. Vue cartographique et statistique

La première phase de l'étude a donné lieu à la réalisation d'un « atlas jeunesse » et à l'analyse des différentes cartes qui le composent¹. Nous reprenons ci-dessous les principaux enseignements que nous avons restitués auprès du comité de pilotage de l'étude.

Cette sous-partie propose donc d'étudier dans quelle mesure les caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques territoriales plurielles de la Picardie impactent la question de la jeunesse et interrogent en particulier la/les politique(s) jeunesse.

◆ Une région composée de communes de petite taille et à dominante rurale

La Picardie est une région dont les communes sont majoritairement rurales, puisque seulement 5% des communes appartiennent à un pôle urbain, tandis que 40% d'entre elles sont situées en zone rurale. Cette ruralité se lit également dans la taille des communes picardes – on relève en effet que 68% de celles-ci ont moins de 500 habitants (soit 12 points de plus que la moyenne française) – et surtout dans la proportion de Picards vivants dans les zones à dominantes rurales : près d'un Picard sur quatre (22,7%). Dans la Somme, cette proportion atteint même 39,7%.

Ces caractéristiques interrogent la place des jeunes sur le territoire, pour plusieurs raisons. D'abord, les communes rurales, majoritaires, ne disposent souvent pas des moyens nécessaires (services, ingénierie, ressources financières, infrastructures, etc.) pour mettre en place une offre en direction des jeunes ou mobiliser les dispositifs existants. Ensuite, l'atlas montre que l'offre est plutôt concentrée sur les territoires urbains, et en particulier sur les communes appartenant à un pôle urbain (zone 1 de la catégorisation ZAUER). Enfin, la proportion de jeunes de « moins de 20 ans » (autour de 25%) est presque aussi importante que sur le reste du territoire régional, ce qui représente, en effectif, plus de 110 000 jeunes. Se pose dès lors la question de l'accès à l'offre pour ces jeunes, et donc celle de la mobilité.

¹ Cf. « Atlas régional jeunesse », composé de 30 cartes ; « atlas régional jeunesse : présentation de l'outil » (document méthodologique) et « Analyse transversale des données de l'atlas régional » (21 pages)

◆ Une région globalement jeune... des disparités fortes (« moins de 20 ans »)

La Picardie affiche un taux de jeunes de « moins de 20 ans » (27%) légèrement supérieur à la moyenne nationale (25%). L'on ne constate pas de différences fortes entre les différents départements, même si l'Oise, le département le plus à proximité de la région parisienne, se retrouve en tête avec un taux de 28%. Les disparités apparaissent plutôt lorsqu'on s'intéresse aux différents types de territoires. Ainsi, on relève que les jeunes sont en proportion plus nombreux dans les communes dites « monopolarisées » et « multipolarisées », c'est-à-dire en zone périurbaine, à proximité d'un ou plusieurs pôles urbains. Ce type de communes accueille près de 42% des jeunes Picards de moins de 20 ans. Ajoutons enfin que ces constats généraux ne doivent pas masquer le fait que certaines communes rurales affichent un taux de « moins de 20 ans » supérieur à 30%.

Concernant l'offre, il faut relever que cette « cartographie » des 0-19 ans ne correspond pas avec celle du zonage « politique de la ville » et en conclure que le critère « jeunesse » n'est finalement pas déterminant pour celui-ci. Par ailleurs, dans le même registre d'idée, les communes rurales ayant des taux de jeunes de « moins de 20 ans » supérieures à 30% bénéficient très peu des autres dispositifs spécifiques (MGI, ACSE, etc.). L'offre du CRAJEP, légèrement plus équilibrée, ne déroge pas à cette règle.

◆ Des difficultés particulières pour les 18-24 ans

Concernant les jeunes de 18 à 24 ans, on relève une proportion tournant autour de 7% sur les trois départements de Picardie (et ce même si, en effectif, ils sont plus nombreux dans l'Oise). Contrairement aux « moins de 20 ans », ces jeunes adultes sont massivement concentrés dans les pôles urbains. En effet, les 5% des communes picardes appartenant à un pôle urbain accueillent près d'un jeune adulte sur deux. Les villes d'Amiens et Compiègne, puis, dans une moindre mesure, celles de Creil, Saint-Quentin, Beauvais et Soissons sont celles qui comptent la plus forte proportion de jeunes de 18 à 24 ans. L'explication la plus vraisemblable est que ces jeunes s'installent dans des villes universitaires et/ou là où ils estiment avoir plus de chances de trouver un emploi. Cependant, beaucoup d'entre eux choisissent également de quitter le territoire Picard : entre 2001 et 2006, le taux de migration annuel pour 10 000 habitants est de -146 en Picardie (contre -97 en Champagne-Ardenne, ou encore -43 en Nord-Pas-de-Calais).

Ces constats statistiques interrogent de fait l'attractivité du territoire, et donc sa capacité à mettre en place des actions, des politiques qui visent un développement des ressources du territoire au-delà des infrastructures, de l'économie et de l'emploi. En effet, l'avenir d'un territoire repose aussi en partie sur sa capacité à conserver une partie de sa jeunesse, à engager des actions visant plus explicitement l'autonomie. Le renforcement de ce type d'actions peut être utilisé comme un levier pour regagner en attractivité.

◆ Chômage : une situation qui s'est particulièrement dégradée en particulier pour les jeunes

Concernant le chômage, la moyenne picarde (10,9% en 2010) masque des réalités territoriales très contrastées. Entre les départements d'abord : si l'Oise affiche un taux de chômage sensiblement égal à la moyenne nationale (9,3%), le chômage dans la Somme s'élève à 11,1% et atteint 13,3% dans l'Aisne. Quelques zones de ce dernier département sont particulièrement touchées : 14,2% de chômage à Chauny-Tergnier, 14,9% à Saint-Quentin, 14,3% en Thiérache. Ces chiffres s'expliquent en partie par un « effet 'crise' », la Picardie étant l'une des régions de France ayant subi le plus de pertes d'emploi pendant cette période, avec la Franche-Comté et la Lorraine. Entre le 1^{er} trimestre 2008 et fin 2009, 24 000 emplois ont été supprimés, dont 8 000 emplois intérimaires (INSEE). Or, ce type d'emploi est majoritairement occupé par des jeunes.

S'agissant des différents types de territoires, on retrouve des taux de chômage importants là où l'on compte un grand nombre d'actifs, à savoir dans les communes appartenant à un pôle

urbain ou dans les pôles d'emploi de l'espace rural. Mais si l'on raisonne en effectif, on s'aperçoit que près d'un chômeur picard sur deux (44,2%) habite dans un pôle urbain.

Lorsque l'on croise ces données avec celles relatives à l'offre, et notamment les dispositifs « parrainage pour l'emploi » et « but pour l'emploi », on observe que certains territoires sont plus couverts que d'autres : le dispositif de parrainage cible principalement les zones urbaines, tandis que « but pour l'emploi », plus déployé, manque malgré tout de toucher un certain nombre de territoires ruraux (la Picardie Maritime ou la Thiérache notamment). Enfin, la carte d'implantation des missions locales affiche également une faible couverture concernant des territoires ruraux, notamment dans l'Aisne, où, par exemple, les bassins d'emploi de Saint-Quentin, Laon et Château-Thierry ne comptent chacun qu'une seule mission locale.

◆ Revenus et conditions de vie : des territoires fragiles et inégaux

La médiane des revenus fiscaux en Picardie est de 18 203 euros par unité de consommation, équivalent à la médiane nationale (18 129 €). Mais le territoire Picard connaît des inégalités fortes. Ainsi, la médiane du revenu fiscal par UC de l'Oise est de 20 019 euros, soit 10% de plus que la médiane régionale, ce qui représente un écart élevé. En revanche, la Somme (médiane UC : 17 500 euros, -4%) et l'Aisne (médiane UC : 17 043 euros ; -6,3%) ont des médianes inférieures.

Sans doute de part sa proximité avec Paris, l'Oise est le département qui se distingue le plus des autres territoires : les revenus fiscaux y sont bien supérieurs à la moyenne régionale (plus de 25 000 euros dans la majorité des communes) ; la proportion de cadres y est plus importante (plus de 12% de la population) ; le taux de chômage y est légèrement plus faible.

Par ailleurs, il apparaît que les pôles urbains et les zones périurbaines affichent des revenus médians en moyenne supérieurs à ceux des autres territoires, même si certaines villes font exception, avec des revenus inférieurs à 15 000 euros (Saint-Quentin, Laon, Soissons dans l'Aisne ; Creil et Noyon dans l'Oise ; ou encore Péronne et Abbeville dans la Somme). Globalement, ce sont bien les zones rurales qui affichent les revenus les plus faibles.

Au regard de ces données statistiques, il apparaît le risque d'une division entre une partie de la jeunesse : l'une, située dans les communes où les revenus (donc les ressources fiscales) sont élevés, en capacité d'accéder à l'offre éducative ; l'autre plus contrainte et assignée à des territoires structurellement « bloqués » (taille et capacités financières des communes, enclavement, concentration de difficultés, etc.)

1.2. L'analyse régionale de l'offre selon les acteurs : une appréciation partagée d'un certain décalage au regard des besoins.

◆ Le profil des répondants : une indication significative d'une approche encore cloisonnée de l'offre en direction des jeunes ?

L'ambition de l'étude par questionnaire était double. S'adresser au niveau régional à une grande **diversité d'acteurs** agissant auprès des jeunes (éducation populaire, établissements scolaires, services éducation et jeunesse des communes, foyers d'hébergement, missions locales, clubs de prévention, etc.) POUR disposer d'une vue d'ensemble de l'offre qui ne se réduise pas à l'action socioéducative ou aux loisirs.

Le questionnaire a ainsi été envoyé à un fichier de 438 destinataires. Les conditions techniques et matérielles étaient optimales (temps dédié, questionnaires à renseigner directement par Internet, plusieurs relances, etc.).

Pourtant, sans qu'il soit particulièrement bas, le taux de retour n'a atteint que 12% (ce qui est une moyenne normale pour une étude par questionnaire reposant sur le volontariat)².

² Le détail des résultats du questionnaire est présenté dans un document en annexe intitulé « analyse des résultats de l'enquête par questionnaire ».

✓ *La jeunesse abordée comme compétence et pas comme public*

Plus intéressant, le profil des répondants (15% de structures d'éducation populaire, 13% de services jeunesse/éducation, 11% de centres sociaux/maisons de quartier et respectivement moins de 4% pour les Lycées, les organisme de formation, les missions locales ou clubs de prévention) interroge la manière d'aborder la question de la jeunesse.

L'on peut ici faire l'hypothèse que **ceux qui ont majoritairement répondu considèrent que la jeunesse est de leur compétence propre**, quand les autres acteurs indiquent qu'il est d'abord question d'insertion professionnelle, d'enseignement ou de prévention... L'entrée « public » serait ainsi moins significative que l'entrée « compétence ».

✓ *À chacun son terrain, à chacun son problème ?*

Ce constat serait d'ailleurs renforcé par le fait que certains répondants au questionnaire aient pu être déstabilisés par les questions posées : « *en tant que structure d'insertion professionnelle, pourquoi me demande t-on si je développe des actions visant l'épanouissement ou l'éducation à la santé* » ? et inversement « *en tant qu'association de l'éducation populaire, quelle étrangeté de m'interroger sur ce que je mets en place pour renforcer les conditions de la réussite scolaire et l'accès aux savoirs* ».

De là découle l'hypothèse d'une structuration de l'offre qui reste assez **spécialisée** et/ou cloisonnée, participant à morceler la jeunesse en autant d'axes d'intervention. S'il n'est pas question de remettre en cause que l'accompagnement proposé par une mission locale ou un club de prévention nécessite des compétences spécifiques, les jeunes seraient d'abord vus sous un « angle problématique » (difficulté à s'insérer professionnellement par exemple) plutôt que comme des adultes en devenir (angle « identitaire »).

Ce découpage qui s'oppose à la reconnaissance/prise en compte du jeune dans la diversité de ses facettes est d'ailleurs souligné par les jeunes comme un problème (cf. 2).

✓ *Jeunesse prioritaire ?*

Enfin, il est intéressant d'observer que sur les 54 répondants, la majorité de ceux qui s'expriment interviennent sur les territoires prioritaires de la politique de la ville (CUCS, ZUS, etc.). Si ces territoires concentrent généralement plus de structures intervenant auprès des jeunes, cette sur-représentation mériterait d'être analysée de manière plus approfondie : au delà du renforcement des moyens sur les territoires les plus fragiles (principe de la discrimination positive territoriale), l'offre doit-elle se différencier ? Les besoins des jeunes sont-ils distincts quand, au regard des indicateurs socioéconomiques, les réalités sont parfois sensiblement proches entre le rural et l'urbain ?

◆ **Une structuration de l'offre assez classique**

Le questionnaire, reposait sur une nomenclature³ en vue de disposer d'un éclairage sur la manière dont se structurait l'offre. Même si les résultats ci-dessous doivent être utilisés avec précaution (sur-représentation de l'éducation populaire parmi les répondants), les résultats sont assez significatifs.

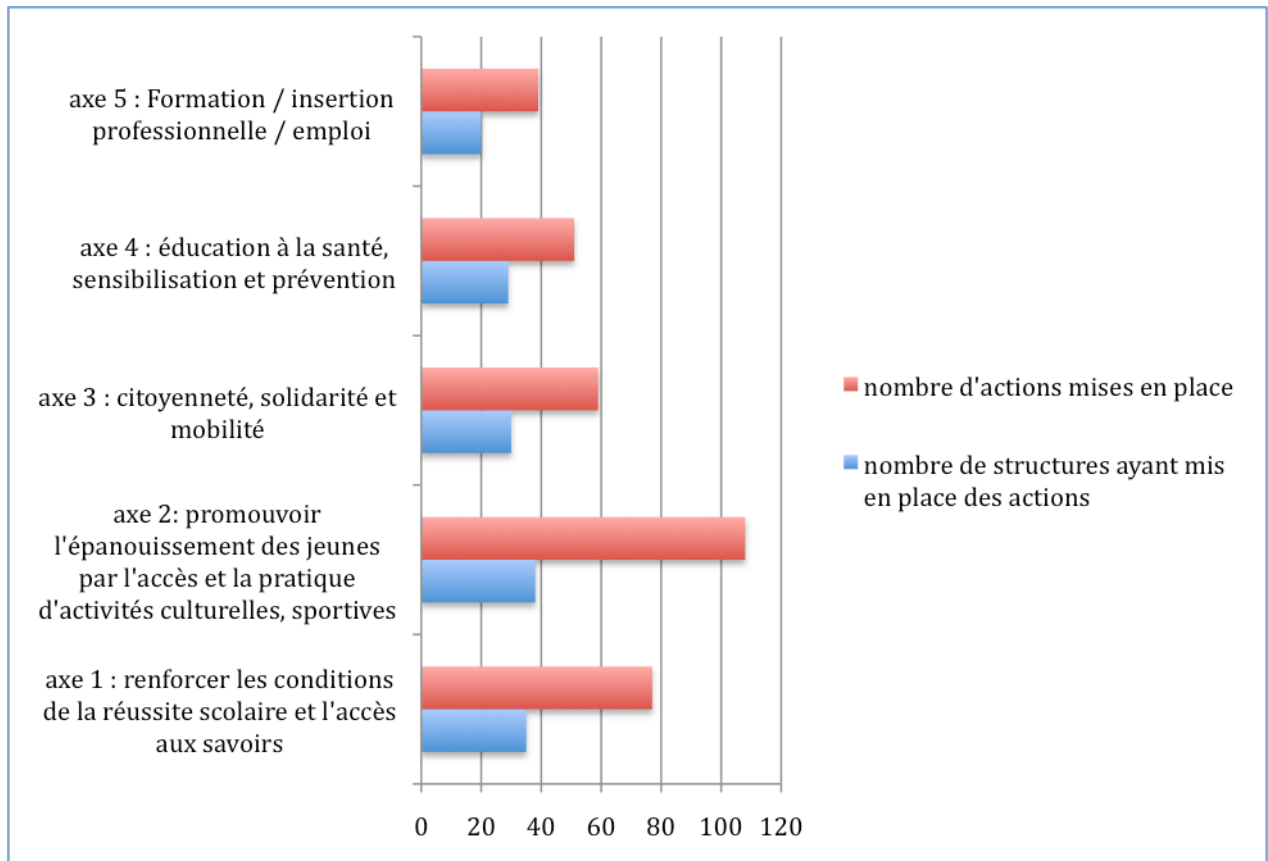
³ Cette nomenclature réalisée pour l'étude proposait de « regrouper » (en cohérence avec les différentes entrées proposées, entre autres par le ministère de la jeunesse et des solidarités actives et le CRAJEP) les différentes actions en 5 axes thématiques (eux mêmes déclinés en différents types d'action) :

- Axe 1 : renforcer les conditions de la réussite scolaire et l'accès aux savoirs
- Axe 2 : promouvoir l'épanouissement des jeunes par l'accès et la pratique d'activités culturelles, sportives, etc.
- Axe 3 : citoyenneté, solidarité et mobilité
- Axe 4 : éducation à la santé, sensibilisation et prévention
- Axe 5 : formation / insertion professionnelle / emploi

Enfin, un dernier axe permettait d'interroger les modalités de mise en œuvre des actions et la coopération sur le terrain entre les différents acteurs agissant auprès des jeunes.

✓ Une offre qui privilégie « l'épanouissement des jeunes »

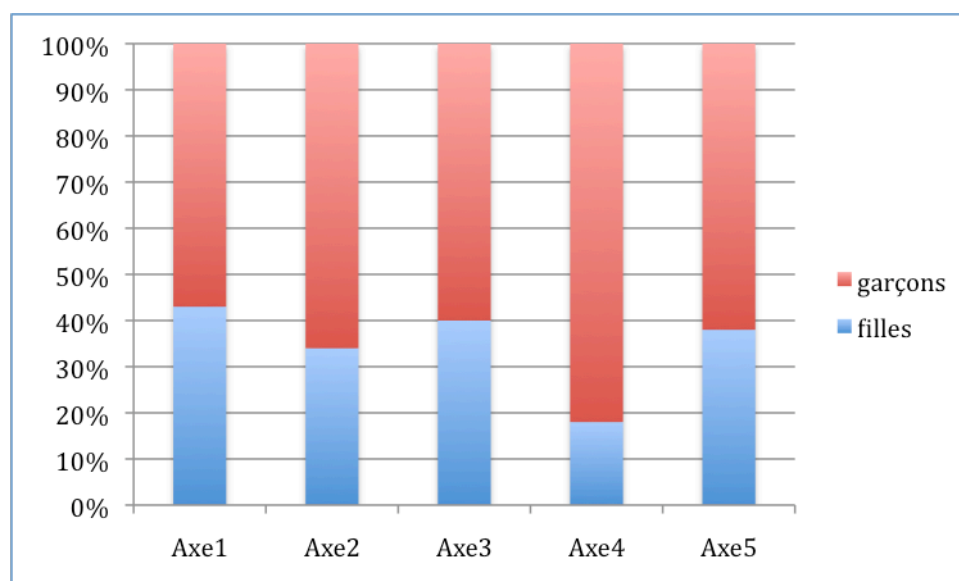
Globalement, en nombre d'actions ou de structures, il apparaît assez nettement que l'offre jeunesse privilégie l'entrée épanouissement (72% des structures déclarent avoir mis en place des actions de ce type). Cela correspond d'une part à une approche de la politique jeunesse largement répandue, corrélant la qualité de l'offre du « temps libre » et le maintien de l'attractivité du territoire pour les jeunes et d'autre part, au fait qu'*a priori*, il s'agirait d'actions nécessitant une moindre compétence.



Cependant, à y regarder de plus près, ces actions s'adressent d'avantage aux 6/12 ans (34%) et 12/16 ans (46%). Elles sont beaucoup moins développées et fréquentées par les plus de 16 ans. Cela s'explique notamment par le fait que la majorité des actions de cet axe relèvent des pratiques sportives, des vacances et de l'accueil de loisirs (52%) et que par ailleurs des actions présumées plus adéquates avec ce public restent peu développées (ex. les « pratiques numériques des jeunes ne représentent que 5% des 92 actions citées).

✓ Une fréquentation plus massive des garçons

Quel que soit l'axe étudié, les résultats de l'étude par questionnaire indiquent que le public qui a *effectivement participé aux actions citées par les répondants* est majoritairement masculin (en moyenne 60% selon chaque axe, 18% de public féminin pour la thématique santé).



Deux hypothèses peuvent être ici posées :

- La première interroge les actions proposées par les structures dont le contenu pourrait s'adresser plus implicitement aux garçons (sports mécaniques, futsal, etc.).
- La seconde serait à relier au fait que la plupart des dispositifs majoritairement cités par les répondants renvoient à la politique de la ville (PRE, CUCS en particulier) dans lesquels l'entrée « comportementale » est parfois prédominante (à titre d'illustration, les évaluations nationales du PRE indiquent que les parcours sont majoritairement à destination des garçons, ces derniers étant repérés et orientés vers le PRE par l'Éducation Nationale sur des critères de « problèmes de comportement en classe ou dans l'établissement »).

✓ Quelques angles morts : « des types d'actions peu développées »

En observant la répartition par type d'actions de chaque axe thématique, il apparaît assez nettement que certaines actions restent très marginales. L'on indiquera par exemple que parmi les actions visant à favoriser la citoyenneté, la solidarité et la mobilité des jeunes (axe 3), les actions de développement d'espaces de dialogue et d'expression ou les chantiers ne représentent respectivement que 14% et 8% des actions citées (sur un total de 59) et que celles visant l'éducation à l'image ou la lutte contre les discriminations n'en représentent que 5%.

Quant à l'axe « insertion professionnelle et accès à l'emploi », il oppose des actions majoritairement tournées vers l'accompagnement et la recherche d'emploi (36%) à des actions plus marginales de « formations de bénévoles » (8%), de « rencontres jeunes/professionnels » (8%) ou de « parrainage/tutorat » (aucune action citée). Ces résultats sont certes à relativiser par le faible nombre de réponses émanant des missions locales, mais donne une idée de la manière dont est structuré cet axe selon le type d'actions.

En conclusion, il apparaît que parmi les actions les plus nombreuses et régulièrement mises en place, la tendance est plutôt à la reconduction et au « classicisme » et dans une moindre mesure à l'expérimentation et/ou à l'innovation.

◆ Un regard honnête et plutôt critique sur l'offre en direction des jeunes et sa pertinence

Le questionnaire proposait également aux acteurs de se prononcer sur l'action qu'ils menaient. Pour chaque axe, il leur était ainsi demandé d'apprécier la pertinence de l'offre sur leur territoire d'action (en indiquant sur une échelle de 1 à 5 s'ils jugeaient l'offre pertinente ou non).

À la question : « *De votre expérience et de votre connaissance des jeunes et de votre territoire, pensez-vous que l'offre est en adéquation avec les besoins ?* », les réponses sont assez significatives.

En effet, en regroupant les niveaux 1 et 2 (adéquation jugée positive) et 4 et 5 (adéquation jugée négative), on notera globalement et **en moyenne que les acteurs jugent l'offre pertinente à seulement 32% et inadéquate à 24,6%**, sachant que le niveau intermédiaire indique plutôt une difficulté à évaluer la pertinence.

On notera également que les **axes 3 et 5 font état d'un jugement positif inférieur (23 et 25%) à l'appréciation négative (31 et 33%)**, indiquant ici que c'est en matière de « citoyenneté, solidarité, mobilité » et « d'insertion professionnelle » que les marges de progression sont les plus nettes et appellent à une plus grande créativité dans le contenu des actions proposées.

	Niveau 1 (totalemment)	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5 (pas du tout)
	Adéquation positive			Adéquation négative	
Axe 1 : renforcer les conditions de la réussite scolaire et l'accès aux savoirs	5%	30%	44%	18%	3%
	35%		44%	21%	
Axe 2 : promouvoir l'épanouissement des jeunes par l'accès et la pratique d'activités culturelles, sportives, etc.	7%	37%	49%	7%	0%
	44%		49%	7%	
Axe 3 : citoyenneté, solidarité et mobilité	5%	18%	46%	26%	5%
	23%		46%	31%	
Axe 4 : Éducation à la santé, sensibilisation et prévention	5%	32%	32%	29%	2%
	37%		32%	31%	
Axe 5 : formation / insertion professionnelle / emploi	10%	15%	42%	25%	8%
	25%		42%	33%	

◆ Un lien très explicite entre la qualité de l'offre et la densité du réseau.

L'étude par questionnaire proposait également d'interroger les modalités de travail et de coopération entre les acteurs d'un même territoire. Il en ressort quelques enseignements importants.

√ Une bonne connaissance des partenaires

86% des répondants déclarent avoir une bonne ou relativement bonne connaissance des partenaires. Ils citent le plus souvent la mission locale (30%), les associations locales, de quartier (28%) et l'éducation nationale (23%) comme partenaires privilégiés. En moyenne, chaque structure travaille avec 4 partenaires différents (43 répondants pour 160 réponses).

50% de ses partenariats sont institués. L'autre moitié correspond à des partenariats ponctuels qui sont de fait fragiles, car ils reposent sur la volonté d'individus de travailler ensemble.

Le travail partenarial apparaît donc comme une pratique ancrée dans la vie des structures et dans les modalités de portage d'une action.

Cependant, les professionnels reconnaissent majoritairement que la mise en réseau et le travail coopératif n'est pas forcément facilité en Picardie, notamment, par manque d'animation territoriale qui permettrait à la fois de renforcer les liens entre les acteurs et de faciliter l'articulation entre les différentes actions.

√ *Une recherche d'adaptation des actions aux besoins des jeunes via les réseaux*

En interrogeant les professionnels sur les moyens mobilisés pour analyser les besoins des jeunes et développer des actions pertinentes, c'est d'abord le réseau qui est cité comme outil le plus adéquat. Pour 30% des répondants, c'est l'échange entre structures et acteurs de terrain qui permet d'élaborer un « diagnostic » des besoins, de partager des observations, etc. C'est ensuite les « temps d'échanges avec les jeunes » (30%) qui permettent de mieux cerner les besoins. Plus marginalement, les évaluations internes (21%), les enquêtes ou les entretiens (18%) apparaissent comme de bons moyens.

Les structures ne semblent donc pas manquer de moyens pour évaluer les réalités territoriales et les besoins des jeunes. Cependant, on rappellera ici que 38% des structures interrogées n'ont pas répondu à cette question, ce qui laisse à penser que cette pratique de l'analyse des besoins n'est pas forcément largement diffusée.

√ *Une information aux jeunes qui s'appuie sur le réseau et une diversité de médias*

L'étude par questionnaire cherchait également à repérer et à comprendre comment les acteurs s'adressaient aux jeunes et en particulier comment ils cherchaient à mobiliser ce public par définition non captif, en particulier les jeunes dits « éloignés des pratiques éducatives ».

Une fois encore, le réseau constitue le moyen jugé le plus pertinent. L'information aux jeunes est ainsi relayée essentiellement par les réseaux (43%) et via l'école (35%). Côté outils de communication, la diversité prime : affichage (49%), site internet (38%), presse (22%). En moyenne chaque structure utilise 2 canaux de diffusion différents.

On observera que la sollicitation directe, le travail de rue, la communication informelle ne sont pas ici cités, alors qu'ils sont généralement considérés comme essentiels, comme ont pu nous l'affirmer de nombreux professionnels que nous avons interrogés sur site.

1.3. L'analyse « micro » (monographies) : un regard sur la jeunesse qui reste centré sur les difficultés

Les données statistiques, les indicateurs d'évaluation aussi sophistiqués soient-ils ne permettent généralement d'éclairer qu'une partie d'une question. L'observation et l'expérience des acteurs de terrain sont d'autres indicateurs nécessaires à la compréhension des processus sociaux et éducatifs à l'œuvre sur un territoire. Les éléments ci-dessous reprennent synthétiquement les analyses les plus récurrentes exposées par les acteurs que nous avons rencontrés sur nos trois territoires d'étude.

◆ Les principaux enjeux identifiés par les acteurs éducatifs

Si parmi les enjeux cités par les acteurs que nous avons rencontrés à Breteuil, à Elbeuf (Amiens) ou en Thiérache, certains sont parfois spécifiques, cinq enjeux sont communs à tous.

√ *Jeunesse, enclavement et mobilité : le cloisonnement et ses effets sur l'ouverture au monde.*

Les professionnels que nous avons rencontrés s'accordent sur les réelles difficultés en matière de mobilité de la jeunesse et plus largement de la population des territoires sur lesquels ils interviennent. Les différents indicateurs relevés sont :

- Une fréquentation moindre des jeunes lorsque les actions sont organisées dans des lieux qui nécessitent des déplacements de 5 ou 10 kilomètres pour les familles ;

- Le manque de transports en commun ou la faible fréquence des dessertes (dans les communes rurales, les transports publics sont principalement scolaires) ;
- L'enclavement physique, urbain (quartier Elbeuf) ;
- Les faibles revenus des ménages entravant la « capacité » à être mobile (point déjà évoqué dans notre partie sur les données socio-économiques)

Pourtant, l'analyse des difficultés à être mobile ne se résume pas à la question des déplacements. Comme l'indique la grande majorité des acteurs, aux facteurs physiques viendraient se greffer des obstacles plus immatériels. Certains acteurs allant jusqu'à évoquer une « *culture de l'immobilité*⁴ » ou plus généralement des « *freins psychologiques* ».

Cette difficulté à bouger « dans les têtes » renvoie directement à l'enjeu de « *l'ouverture culturelle* », de « *l'ouverture aux autres* », de « *l'ouverture au monde* » selon les expressions le plus souvent utilisées. Cette corrélation entre mobilité et ouverture culturelle est d'ailleurs abordée selon deux angles très différents suivant les professionnels, celui de la cause ou de l'effet.

- La faible ouverture culturelle qui caractériserait les habitants de ces territoires enclavés, dont les jeunes, impacterait directement le sens de la mobilité (« pourquoi bouger ? Pour quoi faire ? »), ce que certains professionnels rencontrés, désignent par le terme d'« *immobilité culturelle* ». Autrement dit, les modes de vie locaux qui se transmettraient et se perpétueraient, seraient peu enclins à la mobilité.
- Les freins à la mobilité ont des effets directs et participent à limiter l'accès à l'offre culturelle, artistique, sportive, etc. qui n'est pas accessible dans la proximité.

Sans pouvoir trancher sur qui de « l'œuf ou de la poule... », il apparaît assez nettement qu'en fonction de l'angle retenu, les types d'actions visant à promouvoir la mobilité seront très différents : sensibiliser et découvrir des actions culturelles (théâtre ambulant, programmation culturelle dans les temps festifs et conviviaux, etc.) ou soutenir la capacité à se déplacer : parc de mobylettes, service de navettes, etc.)

✓ *Rapport à la scolarité, à la formation et à l'emploi : des jeunes en recherche de solutions immédiates.*

Les acteurs indiquent assez largement que sur leurs territoires, le niveau de qualification est assez faible. Nombre d'entre eux indiquent qu'il n'est pas rare d'assister à des arrêts de scolarité dès 16 ans (sans que nous disposions de chiffres) et que le rapport à l'institution scolaire relève plutôt de la fuite que du conflit. L'école ne serait ainsi pas forcément perçue comme un moyen essentiel à la préparation de leur insertion sociale et professionnelle future. Il en serait d'ailleurs de même concernant les structures d'aide à l'insertion. Les acteurs des missions locales ont ainsi pu évoquer un « malentendu » entre la fonction de la structure (aider à la recherche d'emploi, construire et structurer son projet professionnel, etc.) et l'attente des jeunes : « avoir un emploi immédiatement ».

Il est donc bien ici question de « conflit de temporalité ». Quand pour les professionnels, la construction d'un parcours (scolaire, professionnel, etc.) se situe sur du moyen terme et repose sur une succession d'étapes les jeunes se situent eux sur du court terme, l'immédiateté et l'obtention rapide d'attributs permettant d'être autonomes (en particulier pour les plus de 18 ans).

Ce décalage identifié par les professionnels est d'ailleurs vraisemblablement un facteur explicatif de la désertion par de nombreux jeunes de certaines actions proposées « autour » de l'élaboration du parcours d'insertion (activités culturelles notamment) ou d'accompagnement dans la durée. Ce constat est d'ailleurs renforcé par le regard que certains jeunes que nous avons interviewés portent sur ce type d'actions, s'interrogeant systématiquement sur leur « utilité ».

⁴ Les expressions entre guillemet et en italique sont des citations

✓ *Jeunesse et expérience de la démocratie : un déficit d'actions préoccupant pour l'avenir*

Sans qu'il ait été toujours directement et explicitement nommé, il ressort de l'ensemble des entretiens avec les professionnels une réelle préoccupation concernant le peu d'initiatives et d'actions permettant aux jeunes de se former à la vie démocratique et d'expérimenter concrètement la citoyenneté. Encore une fois, ce constat n'est pas forcément spécifique à nos trois territoires d'étude, au rural ou à l'urbain ou à la Picardie.

Le constat porté est triple :

- Un manque cruel ou un essoufflement d'instances de type conseils de jeunes, conseils de quartiers qui, quand elles existent, relèvent plutôt de l'affichage ou ne concernent qu'une poignée de jeunes sans qu'aucun effet d'entraînement ne puisse être envisager.
- Une pauvreté dans l'innovation des formes d'expression et de participation à la vie de la cité parfois liée à une anticipation par les acteurs eux mêmes d'un inintérêt par les jeunes.
- Une frilosité de chaque acteur à associer les jeunes à la décision (non pas concernant les actions, les programmes ou les événements) mais aux projets des structures, des établissements ou de leur évaluation soit par manque de temps, de compétences ou tout simplement parce que cela n'est pas imaginé.

Un enjeu insoluble ?

Si la majorité de acteurs souligne l'enjeu de créer des espaces de concertation avec les jeunes, pour « *interpeller la ville, les élus, se faire entendre* », ils indiquent également que le contexte actuel et les moyens qui permettraient de mettre en place ce type d'espaces ou d'instances ne sont pas au rendez-vous.

Le temps nécessaire, l'expérimentation, la mobilisation des jeunes, l'adhésion des élus et des partenaires, etc. s'opposent à la logique des appels à projet qui « obligent » à détailler, à dénombrer, à planifier, à anticiper les indicateurs d'évaluation.

✓ *L'inadaptation de l'offre après 12 ans : un plaidoyer pour changer la logique et les pratiques ?*

Si le constat n'est pas spécifique à nos territoires d'étude ni à la Picardie, les acteurs que nous avons rencontrés, soulignent également comme préoccupation commune la « rupture dans l'offre pour les plus de 12 ans ».

D'une manière schématique les acteurs indiquent que jusqu'à 12 ans l'offre proposée aux enfants et préadolescents reste pertinente : l'encadrement est suffisant, les parents sont accessibles et impliqués, les écoles primaires ou les centres de loisirs accueillent un nombre conséquent d'enfants.

L'après 12 ans représenterait ainsi une « rupture ». Les comportements des jeunes changeraient comme ceux des parents qui accorderaient plus d'autonomie à leurs enfants (« à partir de 12/13 ans, les enfants peuvent rester seuls à la maison, ce qui permet aux parents qui bossent d'être plus tranquilles »). Les structures d'accueil et de loisirs dénombrent une bien moindre fréquentation, mercredis compris.

Les professionnels qui portent ce constat, qu'ils considèrent comme « *anormal* », s'interrogent également sur la **réelle connaissance des besoins de ces jeunes**.

« Finalement, connaît-on vraiment cette population jeune, connaît-on leurs pratiques, ce qui leur est proposé, où ils vont (...) On ne sait pas vraiment, on ne peut que se poser des questions... ce sont des bonnes questions qui reposent sur du ressenti, sur de l'expérience, mais insuffisant pour comprendre et s'adapter »

Parmi les explications avancées, l'on retrouve :

- La tendance à calquer pour les plus de 12 ans ce que l'on propose en centre de loisirs pour les 6/12 ans (mêmes horaires, mêmes modalités d'accueil, mêmes relations attendues avec les parents, etc.)

- Les contraintes règlementaires et procédurales : les possibilités d'envoyer des groupes de jeunes de manière autonome se réduiraient depuis quelques années ; logique gestionnaire (bons de commande, etc.) qui empêche d'être réactifs, etc.
- La tendance à proposer des « dispositifs clés en mains », ce qui rassure les professionnels, qui peuvent défendre un bilan au plan quantitatif.

Ces constats nous amènent ici également à souligner l'écart vraisemblable entre le contenu des projets pédagogiques ou éducatifs des différents services et structures affichant que « le jeune doit être acteur de son projet »⁵ et la réalité des moyens permettant de réaliser cet objectif central.

◆ Enjeux ou représentations de la jeunesse ?

√ *Monoparentalité et effet sur l'éducation... des seuils d'appréciation différents.*

Les entretiens avec les acteurs sur les territoires d'étude ont été également significatifs d'une appréciation différenciée de certains enjeux. L'on pourrait dire que les « seuils d'appréciation » diffèrent malgré des réalités parfois objectivement proches.

Ainsi en est-il de la question de la monoparentalité.

À titre d'illustration, les acteurs du quartier d'Elbeuf à Amiens nous ont alerté sur cet enjeu central en établissant un lien étroit entre l'importance du nombre de familles monoparentales et l'impact potentiel sur l'éducation des jeunes (moindre capacité à suivre les enfants, moindre disponibilité, moindres capacités financières pour accéder aux loisirs, etc.). Pourtant, le taux de monoparentalité y est plus faible que sur les autres quartiers amiénois (17,55% contre 20,60% en moyenne) tout en étant supérieur aux moyennes départementale (12,9%) ou régionale (12,7%). *A contrario*, à Breteuil, cet enjeu n'a pas été spontanément cité et ce alors que le taux est pourtant assez proche (15%).

Nous pouvons ici faire l'hypothèse que l'enjeu est parfois influencé par l'offre. Ainsi le fait que les Francas aient sur le quartier d'Elbeuf développé des actions parentalité, en particulier en direction des parents élevant seuls leurs enfants, donne une focale particulière à cet enjeu.

√ *« Mal-être », santé et conduite à risques : phénomènes marginaux ou enjeu de territoire ?*

Il en est de même concernant les problématiques de santé. Ici, il n'est plus forcément question de constats objectivés et référés à des données statistiques, mais à des préoccupations qui peuvent ne concerner qu'un nombre restreint de jeunes.

De fait, les analyses des acteurs oscillent entre la nécessité de prévenir et d'enrayer un processus qui ne concerne pas tous les jeunes et la tendance à la généralisation. C'est notamment le cas de l'analyse que portent les acteurs sur les conduites addictives (alcool, cannabis notamment), le « mal-être » des jeunes ou les difficultés d'accès au soin. Il ne s'agit pas ici de minimiser la réalité de ces phénomènes, mais d'indiquer qu'en la matière, le « diagnostic » établi relève plus de la subjectivité.

√ *Consommateurs plutôt qu'acteurs : des jeunes démotivés ?*

⁵ Les résultats du questionnaire indiquaient pour autant que les jeunes sont associés.

Les jeunes sont partie prenante des décisions concernant les actions pour 63% des structures

55% des structures organisent des temps d'échanges entre jeunes et professionnels

73% permettent de formuler les propositions des jeunes

73% permettent aux jeunes d'exprimer leurs demandes/leurs besoins

61% permettent aux jeunes de se tenir informer en continu des propositions et actions

Il en est de même quand il est question de la participation et de l'engagement des jeunes. Sans que l'ensemble des acteurs portent le même regard, il a été souvent question de l'inintérêt ou du manque de motivation des jeunes, quel que soit le niveau de l'offre d'activités ou de loisirs.

Les actions ne trouvant pas systématiquement leur public malgré la richesse du contenu, la fréquentation n'étant pas au rendez-vous, viennent parfois nourrir la thèse d'un manque d'intérêt et de motivation. *A contrario*, nombreux acteurs ont également questionné la manière d'informer, de mobiliser, d'aller vers les publics qui est bien souvent inadaptée (cf. 3).

√ *Jeunes en difficulté : un regard essentialiste ?*

Enfin, malgré l'investissement, l'engagement et les capacités d'empathie des acteurs que nous avons rencontrés, il n'en demeure pas moins que leur regard reste généralement focalisé sur les manques, les faiblesses, les difficultés. La dénomination « jeunes en difficulté » est entrée dans le vocabulaire courant.

Or, cette dénomination, censée clarifier, par définition, un objet de travail peut induire des imprécisions voire des effets subtilement pervers. Ainsi le jeune peut être associé à un problème (« incivilité des garçons », « grossesses précoces des filles », « décrochage scolaire des collégiens », etc.). Outre le caractère stigmatisant, cette approche du jeune selon la nature du problème le « saucissonne » et éloigne les professionnels d'une possible recherche de réponse globale. En effet, quand un jeune est incivil, décrocheur tout en étant en recherche active de formation en alternance par exemple, il devient difficile de mettre en place des actions ou un accompagnement et de se fixer des priorités car toutes les difficultés se valent.

Peut-être pourrions-nous simplement dire que les jeunes *ont* des difficultés. Il ne s'agit pas d'une coquetterie sémantique mais d'induire un nécessaire travail de qualification et de priorisation dialectique des difficultés du jeune.

L'on passerait d'un jeune qui est en difficulté (comme par essence) à un jeune qui a des difficultés (comme une extériorité) et à partir de ce point, l'on ne chercherait pas à travailler son être (jeune en difficulté) mais sa réalité environnementale concrète (mobilité, logement, formation, santé, emploi, etc.).

◆ **L'offre jeunesse selon les acteurs : au delà de l'insuffisance, tenter de faire autrement avec ce que l'on a...**

√ *Une offre globalement limitée.*

Les analyses de l'offre que nous avons pu réaliser sur nos trois territoires d'études (sans être forcément exhaustives) tendent à aller dans le même sens que les résultats enregistrés dans l'étude par questionnaire, à savoir :

- Une prédominance des actions visant l'épanouissement des jeunes par l'accès et la pratique d'activités culturelles, sportives, de loisirs, etc.
- Des actions visant à renforcer les conditions de la réussite scolaire principalement portées par l'école ou dans le cas d'Elbeuf à travers les dispositifs spécifiques (PRE) mais peu par les acteurs du temps libre.
- Un faible nombre d'actions de formation permettant aux jeunes de s'essayer à la prise de décision ou au débat démocratique ou d'actions de lutte contre les discriminations.
- Des actions assez marginales quantitativement en matière d'éducation à l'image ou de mobilité
- Une offre qui reste majoritairement à destination de 6-12 ans

Les acteurs sont évidemment conscients du faible niveau d'offre ainsi que des limites qu'il y aurait à développer de l'offre de proximité. L'offre y est jugée « *basique* », « *minimale* », voire « *pauvre* » selon les acteurs.

C'est donc le plus souvent via le réseau et leur engagement personnel qu'ils tentent de pallier les limites d'offre en recherchant par exemple des innovations dans la manière de conduire certaines actions.

✓ *Des recherches d'innovation dans les modalités d'action*

Si sur nos trois territoires d'étude, l'offre en direction des jeunes n'est pas nécessairement jugée suffisante, il ressort des entretiens avec les différents porteurs de projet qu'il était important d'observer ce qui faisait la singularité de certaines actions *a priori* classiques. Autrement dit, que l'innovation pouvait se trouver dans des « petits détails » ou dans les « manières de faire ».

Sans être exhaustif et sans décrire les différentes actions dont il est question (les monographies sont à ce titre beaucoup plus détaillées), nous reprenons ici quelques caractéristiques/partis pris jugés intéressants.

- « Rechercher la réactivité » :

À Breteuil, la commission prévention qui rassemble les principaux acteurs éducatifs est un moyen d'identifier dans la concertation certains enjeux pour mettre en place des actions. Ainsi par exemple suite à une interpellation des Principaux de collège sur les conduites addictives, un forum santé a été organisé.

- « Impliquer les parents comme partenaires et ressources » :

C'est le cas à Breteuil (espace parents au collège), à Hirson (la cellule de veille qui est un moyen pour aller à la rencontre des parents, pour les associer à la prise en compte de la difficulté de leur enfant et engager un travail partenarial parent/collège/élève dans la durée) ou à Elbeuf (espace parents porté par les Francas).

- « La réciprocité⁶ », comme principe d'intervention

C'est le cas des actions type « chantiers jeune » (Elbeuf, Breteuil). Outre l'expérience de la responsabilité que le chantier procure et l'autonomie qu'il exige, il a également une « plus-value symbolique forte » : la reconnaissance des jeunes comme adultes en devenir et la possibilité laissée au jeune d'être inscrit dans un cycle de réciprocité :

- la reconnaissance des ressources et compétences des jeunes (non valorisées) par l'animateur constitue le point de départ = *valorisation des capacités à faire*
- le chantier constitue l'opportunité d'exprimer ces compétences = *proposition qui place le jeune dans une situation d'être redevable*
- dont le résultat est directement utile et profitable au jeune = *contrepartie qui valorise ce travail mais qui renforce le sentiment d'être redevable (dette)*
- mais dont le résultat est également utile et profitable à tous (utilité publique) = *résultat qui valorise l'action du jeune et participe à « annuler » le sentiment d'être redevable.*

- « Analyser les besoins des jeunes dans l'action »

Pour « comprendre » la situation et les besoins des jeunes orientés par l'école vers le PRE et proposer aux jeunes concernés un « parcours de réussite éducative », les coordonnateurs du PRE proposent d'emblée aux jeunes :

- une activité ludique, en petit groupe ou en individuel pour faire connaissance ou encore un temps d'échange et de discussion en allant chercher le jeune au collège
- une sortie de groupe
- une sortie en famille.

⁶ Qui pourrait être définie de la manière suivante : « on ne peut recevoir que s'il est possible de rendre » (principe de base de la « théorie du don »)

À la suite de ces 3 temps, l'équipe échange les observations et c'est à cette étape seulement que le contenu précis du parcours est élaboré (type d'activités, durée, etc.). Si ce type de démarche est de fait plus coûteux en temps, c'est également un moyen de préciser les besoins du jeune et de mettre en place des actions adaptées.

- « Valoriser le travail et l'engagement des jeunes »

Le choix de certains porteurs de projet de « produire » avec des jeunes (un film, une exposition, la rénovation d'un bâtiment) dans le cadre de chantiers ou d'ateliers se révèle pertinent à plus d'un titre. L'action est directement comprise par les jeunes qui choisissent d'y participer ; elle est l'occasion concrète d'expérimenter et de valoriser des savoirs faire autre que scolaires ; elle est également source de fierté personnelle (le travail que j'ai réalisé), mais également fierté de l'utilité (sociale, publique, etc.) de ce travail.

- « Arpenter, aller vers... »

En s'appuyant sur le cas d'Elbeuf à Amiens, nous soulignons ici l'importance de disposer d'une ingénierie et d'un personnel dont la fonction consiste entre autres à se rendre disponible, à aller vers les jeunes pour discuter, les rencontrer sur les lieux qu'ils investissent (parcs, bâtiments, rue, etc.), les informer dans la proximité et oralement.

Ce choix de maintenir sur le quartier une « référence locale » est par ailleurs reconnu par les jeunes eux mêmes comme important.

En effet, ces derniers ne maîtrisant pas nécessairement les informations et démarches institutionnelles nécessaires pour solliciter les services compétents ou dispositifs existants, ils trouvent *via* l'animateur jeunesse un relais (ou plus précisément une personne) à qui ils accordent une légitimité singulière liée à sa simple présence sur le terrain, sa disponibilité, et sa capacité à transformer certaines demandes exprimées en réalités concrètes (mise en place d'un chantier, prise de contact direct avec des partenaires, etc.).

- Saisir tous les moments pour mêler convivialité et découverte culturelle.

C'est le cas des « rendez-vous au jardin » (association la Briqueterie qui organise chaque mois un « rendez-vous » ouvert à tous les habitants du quartier dans le « jardin du bout de la rue »), des fêtes de quartiers ou des sorties/séjours qu'ils soient familiaux ou scolaires (parcours culturels du collège E. Lucas).

Ces moments sont autant de « supports » de création (investissement par des artistes), de découverte, d'apprentissages collectifs. Le caractère convivial et festif permet d'inviter à découvrir des formes culturelles le plus souvent inédites ou méconnues des publics.

2. Les jeunes : projets, pratiques, attentes

Comment les jeunes que nous avons rencontrés perçoivent-ils leur avenir ? Quels obstacles identifient-ils pour atteindre le but qu'ils se sont fixés ? Sur qui peuvent-ils compter et quels besoins expriment-ils pour y parvenir ? En attendant de devenir adulte, quelles sont leurs pratiques ? Quel retour font-ils des actions auxquelles ils ont participé ? Quels effets identifient-ils ?

Sans prétendre à une quelconque scientificité (nous avons au total rencontré une quarantaine de jeunes sur trois territoires différents), cette partie propose de resituer un point de vue qui est finalement trop peu sollicité.

2.1. Projets, rapport à l'avenir, entrée dans le monde adulte

Tous les jeunes que nous avons rencontrés sur nos trois territoires d'étude ont été interrogés (individuellement ou en groupes) sur leur projet, leur but dans la vie. Il ne s'agissait pas de leur demander seulement quel métier ou formation ils souhaitent, mais de se projeter sur la situation qu'ils imaginaient à 5 ou 10 ans (selon leur âge). Il ressort de l'ensemble de ces entretiens quelques caractéristiques communes.

◆ Des projets précis, modestes et ambitieux... surdéterminés par le travail.

√ *Le travail comme moyen nécessaire pour « pouvoir devenir grand »*

Contrairement à certaines représentations parfois tenaces au sujet des jeunes et de leur capacité à penser leur avenir, il apparaît d'abord que les projets des jeunes sont assez explicites (le degré de précision dépend ensuite de l'âge). Les jeunes que nous avons rencontrés ont pu argumenter, détailler, expliquer leurs motivations et les raisons qui les avaient amenés à ce projet.

D'une manière synthétique, l'expression des jeunes renvoie d'abord à une finalité : celle de **pouvoir⁷ devenir adulte !**

Autrement dit, les jeunes pensent la jeunesse comme un processus plus ou moins long qui doit les amener *in fine* à l'autonomie. S'ils le sont le plus souvent au plan relationnel, affectif, ils leur manquent un **attribut** qu'ils considèrent comme déterminant : **avoir un travail**. Sans être totalement autonomes (travail, logement) ils ne se considèrent donc pas encore adultes, mais formulent clairement qu'ils pensent l'avenir, le futur comme des « grandes personnes ».

C'est ensuite à travers le type d'emploi qu'ils envisagent que les jeunes en reviennent au sens de leur projet de vie. Autrement dit, le travail qui est considéré comme l'attribut premier pour devenir adulte, mais le travail est aussi le moyen qui permet d'affirmer ce qui « compte » pour chacun dans la vie.

⁷ Rappelons ici qu'au sens étymologique, le verbe pouvoir renvoie au « droit à... » et à la « capacité à... »

En schématisant, nous résumerions nos propos ci-dessus de la manière suivante :

<i>Mon projet à moyen terme</i>	<p>« Pouvoir devenir adulte »</p> <p>Ce qui implique de travailler (<i>avoir un emploi</i>), d'être en phase/aimer ce que l'on fait (<i>sens</i>) et de disposer de revenus suffisants pour vivre normalement (<i>conditions de vie</i>)</p>		
<i>Ce qui « compte » dans l'emploi que je souhaite</i>	<i>Plus-value accordée au lien, au travail d'équipe, à la coopération dans le travail</i>	<i>Plus-value accordée à l'utilité sociale, à l'intérêt public du travail</i>	<i>Plus-value accordée au niveau de rémunération, aux conditions matérielles et à la liberté dans le travail</i>

En conclusion, l'autonomie et l'émancipation restent au cœur des motivations de ces jeunes, qui ont très clairement intégré qu'elles transitaient par le travail.

✓ *Demain, une vie sans loisirs et sans engagements politiques ?*

On l'a indiqué, quand les jeunes se projettent, il est d'abord question de travail, de conditions de vie décentes et de capacité à se protéger des aléas (peur du déclassement)

Il est frappant que sur aucun de nos territoires d'étude les jeunes n'aient évoqué les loisirs, les activités qu'ils souhaitent pratiquer à l'avenir, les combats qu'ils auraient envie de mener, etc. Tant en individuel qu'en collectif, les entretiens n'ont pas permis l'expression de ces envies et attentes pour demain. Sans que l'on puisse conclure que ces jeunes pensent qu'être adulte se résume à avoir un travail et que l'avenir d'une société ne nécessite pas d'autre forme d'engagement que professionnel, ce mutisme reste à interroger.

Il en est de même au sujet de la famille. Rares sont les jeunes que nous avons rencontrés qui évoquaient la famille et le couple comme centraux dans leur vision de l'avenir, les reléguant à un troisième plan après le travail et le logement. La vision de l'avenir à travers la famille a donc été dans notre étude assez marginale et fortement sexuée.

◆ **Les obstacles identifiés : une vision lucide de la réalité et de l'avenir**

La vision de l'avenir des jeunes étant largement déterminée par le travail, il en découle de fait, une identification des obstacles principalement liés aux conditions de leur insertion professionnelle.

Ainsi, en interrogeant les jeunes sur « *ce qui pourraient les empêcher d'arriver à ce qu'ils souhaiteraient* », nous avons retenu trois séries d'obstacles principaux.

✓ *Obtention du diplôme comme facteur d'insertion et intériorisation des risques de l'échec*

Qu'ils soient collégiens, lycéens, étudiants ou en formation professionnelle le risque d'échouer scolairement ou de ne pas obtenir son diplôme a été évoqué par une très grande majorité des jeunes que nous avons rencontrés, comme le principal obstacle à l'atteinte de leur but.

Cette condition surdéterminante (« *avoir mon diplôme, je sais que c'est surtout ça qui peut m'avantager, si je ne l'ai pas, ce sera fini* ») n'est sans aucun doute pas spécifique aux jeunes picards, mais renvoie à l'enjeu crucial de développer/inventer des alternatives à l'insertion, ce que les jeunes non diplômés appellent de leur vœux (cf. paragraphe suivant).

Concernant le « risque de l'échec scolaire », Il est intéressant de relever que le principal facteur de risque identifié par les jeunes n'est pas considéré comme étant « extérieur ». Ces derniers imputent en effet leur éventuel échec scolaire au « *manque de concentration* », au « *manque de confiance en soi* », au « *manque de motivation* », ou encore au « *manque de sérieux* », c'est-à-dire à eux-mêmes.

Sans que l'on puisse objectiver ou quantifier cette « intériorisation des causes potentielles de l'échec », il est important de souligner ici que cette tendance s'était fréquemment exprimée au cours de nos entretiens avec les jeunes et qu'elle peut aider à comprendre pourquoi la famille et le réseau personnel est considéré comme une ressource centrale et essentielle dans la réalisation des projets de ces jeunes (cf. supra).

√ *Le manque d'alternatives et d'opportunités pour faire ses preuves*

Pour celles et ceux que nous avons interrogés et qui sont sortis du système scolaire ou de la formation sans diplôme, l'équation est désormais simple :

Au regard de mon niveau d'étude, et étant donné que l'entrée dans le monde du travail en France est largement conditionnée par le diplôme, quelles alternatives s'offrent à moi pour atteindre mon but et accéder à l'emploi ?

Cette question redoutable ne laisse malheureusement que peu de réponses positives s'il l'on écoute les jeunes qui sont dans cette situation. Ces derniers évoquent en particulier que :

- Le retour à la formation initiale ou l'accès à la formation professionnelle après être sorti du système de qualification n'est pas facilitée (démarches, critères d'accès, etc.) ou souhaitée par les jeunes eux mêmes (âge, besoin de trouver du travail, etc.) ;
- Les « petits boulots » qu'ils ont parfois effectué ne sont pas valorisés ou valorisables et ne permettent pas forcément d'intégrer une structure/entreprise correspondant à leur projet (la nature de l'activité ou les compétences du « petit boulot » n'ayant rien à voir avec le secteur souhaité – ex : restauration rapide / secteur enfance) ;
- L'accès à des stages, à des formations très courtes axées sur la pratique professionnelle n'est pas monnaie courante ou suppose des « connaissances » ou un réseau qu'ils n'ont pas forcément ;
- La réalisation d'actions type « chantier jeune » n'est pas valorisée/certifiée au plan des compétences acquises ou de l'expérience, ce qui pourrait pourtant « nourrir » leurs *curriculum vitae* et permettre un regard différent des employeurs potentiels sur leurs capacités et leurs motivations ;
- Le manque de relais, d'acteurs qui pourraient les aider à dépasser cette difficulté. On notera ici que pour les jeunes concernés le « conseiller mission locale » a plus souvent été perçu comme un professionnel utile pour finaliser leur projet que pour trouver du travail (les jeunes comprennent d'ailleurs assez mal que ce ne soit pas la « mission » de leur conseiller et ignorent la plupart du temps le manque de marges de manœuvre de ces derniers).

√ *Le territoire, un frein à l'atteinte des projets des jeunes ?*

Sans être en mesure de tirer des conclusions définitives et établir des corrélations précises, il est frappant de noter que les jeunes que nous avons rencontrés ne déconnectent pas leurs projets des réalités qu'ils constatent sur leur territoire de vie.

Ainsi, le dynamisme économique, l'attractivité du territoire, le cloisonnement/éloignement des zones les plus dynamiques, l'état du marché du travail et en particulier le niveau de chômage sont des éléments qui ont souvent été directement exprimés par les jeunes pour expliquer le pourquoi de leurs choix. Pourquoi ils avaient choisi de s'orienter vers des études courtes (collégiens et Lycées de Vervins et d'Hirson). Pourquoi ils envisageaient à terme de quitter leur ville (« *pas beaucoup de travail et une ville surtout pour les étudiants* »).

◆ **Ressources et besoins : quels interlocuteurs crédibles, quel type d'attentes ?**

De la même manière que pour leurs projets, il apparaît très nettement que les jeunes ont une vision assez précise et lucide de leurs atouts, de leurs faiblesses et de ce qui pourrait potentiellement les aider.

✓ *La sphère privée, ressource n°1 pour s'accomplir.*

Le recoupement des différents entretiens sur nos trois territoires d'étude laisse apparaître de manière très nette que c'est d'abord l'environnement proche qui est le plus légitime pour aider les jeunes à accomplir leur projet.

Ainsi, ce sont les parents, la famille, le réseau d'amis et de connaissances qui sont supposés être les plus « aidants » quand il est question d'appui, de « coup de pouce » à la réalisation de leur but.

À l'analyse, l'aide qu'est sensée apporter la famille renvoie pourtant à trois registres très différents :

- *La protection* : aide financière, garantie du logement, financement d'une formation, etc.
- *L'aide au premier emploi* : réseau de connaissances, mise en contact pour obtention de stages (on indiquera cependant qu'il n'est pas rare que les jeunes, notamment d'origine populaire surestiment cette capacité, héritée d'une histoire et de pratiques ouvrières ou paysannes encore récentes permettant aux parents de « faire entrer » leurs enfants à l'usine ou dans l'exploitation dans laquelle travaillaient les parents)
- *Le conseil, la confiance, le soutien moral* : la crainte de l'échec, de l'inactivité ou du travail insatisfaisant ou précaire renforce le besoin des jeunes de pouvoir trouver le soutien, l'écoute et la compréhension d'adultes au premier rang desquels ils placent leurs parents.

Ainsi l'on peut conclure que les jeunes que nous avons rencontrés positionnent la famille comme le principal (voire le seul) « collectif protecteur⁸ » légitime et crédible pour les appuyer dans leur accomplissement personnel et professionnel.

✓ *L'action publique au service des jeunes : perte de crédit ou manque d'information ?*

A contrario, l'école, les services municipaux ou les associatifs sont très marginalement identifiés comme des ressources dans leur cheminement vers le monde adulte. Aucun jeune que nous avons interrogé ne les cite comme un « moyen » pour les aider.

Si le diplôme et la scolarité restent, comme nous l'avons indiqué précédemment, le principal « ticket » pour l'insertion professionnelle notamment, les institutions au sens large ne sont pas perçues comme des interlocuteurs privilégiés pour « trouver ou se faire une place ».

Le constat est d'ailleurs encore plus frappant pour les jeunes sortis du système scolaire et qui ne trouvent pas de place dans la « sphère productive » via le travail. Sans statut « d'étudiant » ni de « travailleur » stable, ces derniers échappent de fait aux « collectifs protecteurs » (association ou syndicat étudiant, entreprise, etc.) qui leur permettraient d'être soutenus et appuyés.

En conséquence, le jeune cultive l'impression de n'avoir d'autre choix que de réussir par lui-même (renvoi de la responsabilité individuelle de la réussite ou de l'échec) ou en mobilisant les ressources de sa famille.

À cela s'ajoute le constat (tous âges confondus) d'une réelle méconnaissance des possibilités qui sont ouvertes/offertes (dispositifs, structures, interlocuteurs, etc.) et des conditions d'accès⁹.

⁸ Un collectif protecteur est une organisation sociale plus ou moins étendue qui propose à ses membres (anciens ou plus récents) les appuis et les protections nécessaires pour :

- ✓ Trouver sa place dans le collectif et contribuer à l'atteinte de ses objectifs qui peuvent être d'ordres divers et variés,
- ✓ Trouver sa place dans d'autres organisations sociales (souvent plus importantes) avec lesquelles le collectif protecteur a des liens d'interdépendance vitaux.

⁹ Droits le plus souvent spécifiques et conditionnels : droit à être aidé dans ses démarches de recherche d'emploi, droit à des prestations d'orientation, droit à certaines formations qualifiantes limitées en nombre de places (elles-mêmes ouvrant éventuellement droit à une rémunération, à un statut spécifique...)

L'enjeu de l'information et de la re-légitimation des institutions comme ressource pour les jeunes est d'autant plus cruciale qu'il pose *in fine* celui du contrat social et de l'idéal démocratique¹⁰.

✓ *Pour en finir avec la jeunesse... l'expression d'un besoin central ?*

En mettant à plat les projets des jeunes à moyen terme, les obstacles identifiés et leurs attentes concernant ceux qui pourraient les aider à accomplir leur but, il apparaît assez clairement que le besoin fondamental de ces jeunes se résume à « pouvoir s'accomplir et être reconnu comme sujets à part entière ».

Autrement dit, le besoin consiste à « achever le processus d'autonomisation » et « mettre fin à ce statut de jeune ».

Pour y parvenir et affronter l'avenir, ils attendent notamment d'être :

- Accompagnés vers l'insertion, sachant que cet accompagnement peut revêtir différentes formes selon les situations (parrainage, coup de pouce, conseil personnalisé, etc.)
- Considérés, soutenus, reconnus (« découper la jeunesse en problèmes est un vrai problème pour les jeunes ») invitant les acteurs jeunesse à réinterroger leurs pratiques et postures (cf. supra)

2.1. Quand les jeunes évaluent les actions qui leur sont destinées

Quel regard portent-ils sur les actions auxquelles ils ont participé, qu'elles aient été mises en place par le collège, le service jeunesse ou l'association de proximité ? Quels enseignements tirent-ils de ces pratiques (satisfaction, effets éventuels) ?

◆ **Une opinion globalement positive**

D'une manière générale, les jeunes que nous avons questionnés sur les actions auxquelles ils avaient participé (chantiers, atelier multimédia, échanges culturels, activités ou séjours sportifs, ateliers court métrage, etc. Cf. monographies) a systématiquement été jugée positivement. Quel que soit le porteur de l'action, le contenu, la durée, la satisfaction des participants a été exprimée et argumentée.

Si l'on raisonnait en tant qu'évaluateur, on pourrait ainsi porter un jugement particulièrement positif et encourageant au regard de ce critère d'opinion.

Pourtant, il ressort des investigations avec les jeunes d'autres éléments particulièrement intéressants, notamment parce qu'ils interrogent plus globalement la manière de penser et de structurer l'offre en direction des jeunes et met à jour certaines tensions dans la manière d'aborder la politique jeunesse.

◆ **Une grille de lecture qui appelle à regarder autrement ce que l'on propose**

À l'analyse, les jeunes nous invitent à regarder autrement l'offre qui leur est proposée, de sortir des nomenclatures et des catégories qui structurent habituellement la politique jeunesse et les réflexes des professionnels. Ainsi en est-il du temps scolaire, péri ou extrascolaire, des thématiques culturelles, sportives ou artistiques, etc.

En effet, il est important d'insister en premier lieu sur le fait que les jeunes qui se sont exprimés lors de notre étude n'ont quasiment jamais fait référence à des dispositifs, des services, des institutions ou des porteurs de projet quand il était question de donner leur point de vue sur les actions.

¹⁰ En effet, le collectif protecteur le plus important dans les sociétés démocratiques occidentales est théoriquement «le peuple souverain » qui délègue «la gestion » des protections et des appuis aux représentants du peuple que sont les élus en charge du pouvoir exécutif et législatif et du bon fonctionnement des institutions. A défaut, c'est le système dans son ensemble qui est questionné, laissant la possibilité à certains de ses membres de se demander s'ils veulent toujours en faire partie...

Quand ils sont interrogés, ils évoquent **ce qu'ils y ont trouvé** et ce qui a retenu leur attention (la découverte, l'inédit, la convivialité, les lieux, etc.), comment les choses se sont déroulées (à quel moment, qui était l'animateur et ce qu'il apportait - modalités), ce qu'ils en retiennent (satisfaction personnelle et collective, momentanée ou plus durable) et ce que cela a produit (les effets immédiats et à plus long terme).

Cette « grille d'analyse des actions » est particulièrement intéressante dans la mesure où elle s'applique à tout type d'action, quelle que soit sa durée, son objectif, sa thématique !

Ainsi pour un jeune, « une sortie ciné » peut être lue de la même manière qu'un « chantier de solidarité à l'international » et chacune de ces actions aura autant de valeur si, sur le contenu, dans les modalités et les effets, le bilan est positif.

Or cette lecture s'oppose à celle des professionnels et se différencie de l'échelle des valeurs qu'ils accordent aux différentes actions. En reprenant notre exemple précédent, « la sortie ciné » n'est pas aussi structurante que « le chantier solidarité à l'international » et n'ont que peu à voir l'une avec l'autre.

◆ La « plus-value » des actions selon les jeunes

Raisonné en terme de « plus-value » engage à déceler l'endroit où l'on situe la « valeur des choses ». Il ne s'agit plus simplement d'indiquer si telle action m'a satisfait ou non, mais d'argumenter sur ce qui intrinsèquement trouve à mes yeux de **l'intérêt, du crédit, de la légitimité**. En creux, accorder de la valeur à une action revient à indiquer que cette dernière a effectivement répondu à un **besoin** et produit des **effets**.

Logiquement, l'étape suivante amène généralement à tenter de catégoriser ces « valeurs » et de les hiérarchiser, ce qui équivaut à leur donner plus ou moins d'importance. Or, c'est ici que se situe vraisemblablement la ligne de fracture entre les jeunes et les professionnels, parce que l'appréciation de la « valeur » des actions selon les jeunes renvoie d'abord à des finalités, des ambiances et à des manières d'agir/d'accompagner.

Nous avons ainsi retenu cinq entrées (non exclusives les unes des autres) qui indiquent où les jeunes situent la valeur des actions auxquelles ils ont participé.

√ ① *Convivialité, échanges, liens : sociabilité*

Les activités à la carte, les sorties, les concerts (tarification préférentielle), les espaces ouverts sans « ticket d'entrée » (atelier multimédia, accès à une salle de sport, etc.) ou les temps festifs sont importants pour les jeunes qui les considèrent d'abord pour ce qu'ils permettent sur le plan des échanges et de la sociabilité. Au delà des objectifs qui leur sont assignés, ces actions sont, pour les jeunes qui les ont pratiquées, l'occasion de sortir entre amis, de prolonger des liens et de se retrouver hors de l'école, hors du quartier, loin de la sphère familiale, etc.

La « plus value » est bien celle de la sociabilité qui peut d'ailleurs se conjuguer avec découverte (un film, un lieu, etc.) ou mobilité (sortir de son environnement).

√ ② *Goûter, s'essayer, découvrir : expérience*

La prise en charge d'animation (J'sports), les premiers chantiers, les séjours sportifs (canoë, laser-quest, acrobranche), les parcours culturels ou les ateliers d'initiation culturelle, etc. qui se caractérisent le plus souvent par une temporalité plus longue que les actions « prêtes à consommer » ont en commun pour les jeunes de répondre à un besoin de découverte et de première expérience.

Quand il a été question de ce type d'actions, les qualificatifs les plus souvent proposés renvoyaient d'abord au « plaisir », à la « découverte et l'ouverture », à « l'expérience de quelque chose de nouveau » ou d'une « première expérience d'autonomie et de responsabilité ».

La « plus value est bien celle de l'expérience qui laisse par définition la possibilité au jeune qui a participé « d'ouvrir d'autres possibles ». C'est notamment à partir de ce type d'actions que

nous appellerons « première marche » (cf.3) qu'un parcours vers l'insertion peut éventuellement démarrer.

✓ ③ *Apprendre autrement et acquérir des compétences : insertion*

Quant aux actions plus « structurées », inscrites dans la durée ou un programme de type création culturelle (atelier théâtre ou cinéma orientés vers la création), chantiers internationaux ou chantiers jeunes (Elbeuf), leur valeur réside dans le fait qu'elles permettent de se situer réellement dans la réciprocité, d'apprendre en faisant, d'exprimer et de valoriser ses propres compétences (qu'elles soient techniques, relationnelles, linguistiques, etc.), de tisser des liens en dehors de la proximité.

Autrement dit, la « plus value » reconnue à ce type d'action renvoie à l'expérience concrète d'autonomie et de responsabilité, et à la possibilité de la valoriser dans une optique d'insertion professionnelle (acquisition de compétences transférables : prise de parole, montage de projet, etc.) et sociale (se positionner autrement devant ses parents, ses pairs, etc.).

✓ ④ *Liberté et encadrement : adaptation*

Concernant les actions favorisant une découverte et une « première expérience », les jeunes, ont pu témoigner de l'importance de l'encadrement par un tiers (un animateur, un professeur, un artiste, etc.) capable de ne pas se situer en « surplomb ». Autrement dit, ils accordent une valeur à l'expérience ou l'expertise de l'intervenant qu'ils jugent nécessaire autant que sa capacité à laisser des espaces de liberté et d'autonomie.

La plus-value renvoie plus ici à la « posture » des professionnels et à leur capacité à s'adapter et à garantir cet équilibre entre cadre et liberté.

✓ ⑤ *Dialogue et confiance : reconnaissance et considération*

De la même manière et concernant cette fois les actions permettant « d'apprendre autrement » et « d'acquérir des compétences par l'action », les jeunes ont pu souligner l'enjeu qu'il y avait de les considérer autrement, comme des adultes en devenir et non plus comme des jeunes.

Ils interpellent ici la capacité des professionnels à leur proposer un « autre type de relation », plus égalitaire, basée sur le dialogue et la confiance, notamment dans les choix, les décisions, les arbitrages. C'est d'ailleurs quand cette condition relationnelle est effective que les effets de ce type d'actions sont les plus significatifs.

2.2. *Activités informelles et ordinaires : le grand néant ?*

Que font les jeunes quand ils ne sont pas à l'école, en formation, en recherche d'emploi ou inscrits dans des actions « institutionnelles » ?

Indiquons d'abord que cette question a vraisemblablement été celle qui a été le moins creusée au cours de notre étude et que le temps dédié aux investigations avec les jeunes ne permettait pas toujours d'aborder les deux facettes des pratiques des jeunes (formelles/informelles) tant les sujets sont différents.

Deux principales observations peuvent néanmoins être apportées ici.

✓ *La sociabilité comme moteur du choix des pratiques*

Parmi les différents types d'activités le plus souvent cités par les jeunes que nous avons rencontrés, la « flânerie » est assez pratiquée et revêt un sens particulier.

Flâner peut ainsi prendre plusieurs formes : « se promener », « attendre et discuter au pied des immeubles », « se balader », « traîner au parc », voire « galérer » selon l'expression de certains. Bref, il serait ainsi question de déambulation en petits groupes (et pas en bandes), sans but précis pour tuer le temps. De fait, la déambulation se situe plus dans la proximité directe avec son lieu de résidence et les lieux investis par les jeunes diffèrent selon l'environnement proche (le mac do à Breteuil, les immeubles ou les espaces publics à Elbeuf, etc.) Quoi qu'il en soit, il est important d'indiquer que ces pratiques sont généralement motivées par deux éléments centraux :

- Se voir, se retrouver, autrement dit prolonger les liens amicaux, ce qu'une jeune exprimait par cette formule « *ne rien faire... ensemble* »
- L'entre soi et la distinction, autrement dit, on ne déambule pas avec n'importe qui et le groupe n'est pas *a priori* ouvert. Le choix des lieux investis est d'ailleurs souvent chargé de symbolique comme l'évoquait un jeune de Breteuil : « nous on vient ici pour éviter les cas sociaux ».

Il en est d'ailleurs de même concernant l'usage de l'ordinateur et en particulier des réseaux sociaux. Les jeunes qui ont évoqué cette activité au cours de nos entretiens (en particulier les jeunes entre 12 et 15 ans) ont été assez explicites quant à leurs motivations : « *échanger de la musique* », « *discuter des uns et des autres entre copains/copines* », etc. C'est encore la sociabilité qui motive et guide la pratique.

√ *Une pratique d'activités sportives et culturelles en perte de vitesse ?*

Parmi les autres activités, les pratiques sportives et culturelles ont été très peu citées, hormis à quelques exceptions comme le sport en club. Les activités culturelles, la musique, le cinéma, les spectacles ou encore les sports mécaniques n'ont quasiment pas été évoqués.

Si cela ne signifie évidemment pas que les jeunes ne pratiquent aucune activité, on peut par contre faire l'hypothèse que le déficit d'offre de proximité (autre qu'équipements sportifs) conjugué aux difficultés de mobilité sur les territoires que nous avons étudiés, impactent directement la possibilité de s'essayer à ce type d'activités.

Ainsi par exemple, certains jeunes du quartier d'Elbeuf indiquaient qu'aller à Etouvie¹¹ pour pratiquer le basket par exemple, n'était pas simple (horaires, bus, etc.) et qu'ils avaient finalement abandonné en raison du peu d'affinités qu'ils avaient avec les jeunes qui le pratiquaient.

¹¹ quartier situé au Nord Ouest d'Elbeuf et classé ZUS

3. Perspectives et orientations

La mise en regard de l'analyse des professionnels, des jeunes et des réalités territoriales nous amène à poser l'équation suivante :

- Dans un contexte marqué par la raréfaction des crédits et partant du principe que l'offre en direction des jeunes n'est pas extensible,
- En prenant acte que les acteurs éducatifs concèdent que l'offre actuelle manque de pertinence (inadéquation partielle de ce qui est proposé au regard des enjeux et des besoins),
- En prenant également en considération le fait que les attentes et besoins exprimés par les jeunes interrogent plus les postures des professionnels et les modalités de mise en place des actions qui leur sont proposées, que la quantité ou les thématiques des actions,
- Comment (ré)aborder la question de la politique jeunesse et quelles pistes avancer ?

Une double perspective s'ouvre selon nous : celle d'un affichage/affirmation d'une ambition pour la jeunesse en Picardie dans laquelle chaque territoire pourrait se reconnaître et celle d'un investissement renforcé dans l'animation, la qualification des réseaux et l'observation pour faire évoluer les pratiques et avancer dans la coéducation...

La « mission d'animation régionale » de la DRJSCS trouverait ainsi un sens concret et opérationnel pour les années à venir en se positionnant comme « ressource » aux territoires sur lesquels des dynamiques sont à l'œuvre.

3.1. Formaliser et afficher une ambition commune pour la jeunesse en Picardie

◆ Une opportunité pour sortir des « articulations complexes » et des « logiques de dispositifs »

L'étude monographique nous a permis d'indiquer que les territoires n'étaient pas égaux entre eux quant aux « orientations stratégiques » qui pouvaient structurer l'action en direction des jeunes. A Elbeuf, coexistent le Projet Éducatif Global, le Contrat Urbain de Cohésion Sociale, les orientations académiques traduites dans le projet du collège et demain le projet du futur centre social. En Thiérache, le CISP (Buire, Hirson, Saint Michel) cohabite avec le CUCS d'Hirson et le PEL remplaçant le CEL, etc.

L'enjeu de la mise en cohérence et de l'articulation des différents dispositifs est ainsi partout présent. Deux options sont dès lors envisageables :

- Une option technique et méthodologique visant à partir d'une mise à plat des différents documents cadre existants de rechercher les dénominateurs communs, notamment pour envisager d'évaluer les actions au regard d'enjeux et d'objectifs communs
- Une option plus politique visant à affirmer une ambition plus durable et plus large à l'instar de la « charte d'engagement pour les jeunes en Bretagne¹² » ou du futur « projet éducatif global départemental » du Nord.

¹² En présentant une « charte d'engagement pour les jeunes en Bretagne », le Président du Conseil régional propose de « mettre le jeune au centre des politiques publiques régionales » en poursuivant les grands objectifs suivants : « un toit, une passion, une qualification, des jeunes en bonne santé et une jeunesse engagée » (Avis du CESER sur la « Charte d'engagement pour les jeunes en Bretagne » du Conseil régional - Session plénière du 8 septembre 2011)

C'est évidemment cette dernière option qui, à notre sens, est en mesure de mobiliser globalement les acteurs de la jeunesse et de transformer progressivement l'action en direction des jeunes.

◆ **Un document stratégique qui pose les enjeux, fixe des orientations et met en exergue des principes d'action et de pilotage**

Sans prétendre ici poser les bases d'un quelconque document cadre qui devrait par définition être le fruit d'une large concertation, il nous semble que quelques éléments incontournables devraient pouvoir s'y retrouver.

√ « *Comprendre, problématiser, anticiper* »

Il doit pouvoir reposer sur un diagnostic de territoire réalisé et partagé entre élus, collectivités publiques, techniciens et usagers (à ce titre, un travail statistique et cartographique comme celui que nous avons réalisé dans le cadre de notre étude croisé à une concertation élargie pourrait s'avérer très utile).

Outre la réalisation du diagnostic, l'enjeu consiste à en faire un outil de pilotage de l'action dans le temps.

√ « *Vouloir, orienter* »

Un tel document cadre doit également clarifier ses intentions en rappelant par exemple qu'il est essentiel de « **potentialiser**, **de dynamiser l'offre existante** dans une perspective de développement et pas uniquement de créer de l'offre nouvelle.

En ce sens, un tel document cadre devrait être l'occasion de préciser qu'il n'aura pas vocation à faire table rase du passé et de se passer des dispositifs existants, ni à couvrir tous les besoins dans un contexte de raréfaction des moyens.

De la même manière, il pourrait (ré)affirmer un deuxième principe notamment en positionnant la **jeunesse comme ressource**. Cela impliquerait par exemple très concrètement d'indiquer que l'action à mener en direction des jeunes consiste à :

- les « aider à trouver une place mais également pour imaginer des places »¹³
- leur permettre (notamment aux jeunes qui ont des difficultés) de reprendre du pouvoir sur leur propre vie et sur leur environnement, à travers une capacité à comprendre cet environnement, à se projeter, à négocier, etc.
- Permettre à ces jeunes de retrouver l'estime de soi, à travers la participation à des ateliers collectifs, à des réunions institutionnelles, etc.
- Permettre aux jeunes de se remettre en lien avec les autres : sortir de l'isolement, sortir de relations conflictuelles ou disharmonieuses avec leur entourage, retrouver de la mobilité physique, etc.

Troisième principe qu'il nous semblerait opportun d'afficher au regard des enseignements de notre étude : **articuler loisirs, mobilité, culture et insertion sociale et professionnelle**. En effet, il serait incongru de parler de « politique jeunesse » en isolant ces différentes composantes. On l'a vu, les attributs permettant l'émancipation et l'entrée dans l'âge adulte sont nombreux. Il est donc nécessaire de trouver des points d'articulation entre ces différentes dimensions.

¹³ La jeunesse comme ressource, A. Vulbeau, éd. Erès, 2001

✓ Associer, gouverner

Il en est de même quant aux principes de gouvernance. Un tel document fixant les orientations pour la jeunesse picarde se doit de préciser les modalités de pilotage, de mise en réseau et rappeler la pertinence de la logique projet.

En effet, la jeunesse est un enjeu **et** une compétence qui implique de nombreux acteurs, de nombreuses échelles d'action, et qui croise des enjeux politiques, éducatifs, sociaux, etc. et qui nécessite de fait un point d'appui. C'est en ce sens qu'un « portage politique » est nécessaire pour structurer, orienter, capitaliser les actions et les projets.

Au-delà des instances et des lieux de pilotage, la conduite d'une politique jeunesse partagée demande de la coopération entre les institutions, entre les institutions et les jeunes et entre les jeunes eux-mêmes. Mais la coopération ne se décrète pas ! Elle nécessite un apprentissage, des règles et des moyens, d'autant que ce mode de pilotage coopératif a vocation à se décliner à tous les niveaux : élaboration des appels à projets, attribution des moyens, mise en œuvre des projets, etc.

3.2. Sortir de l'approche thématique et raisonner selon les finalités d'actions

On l'a indiqué, les jeunes analysent les actions qui leur sont destinées selon une grille de lecture sensiblement différente de celle qu'utilisent les professionnels (cf. 2.1).

Nous proposons ci-dessous de la reprendre en indiquant l'intérêt de structurer l'offre jeunesse autrement qu'en recourant à une approche thématique, selon les âges ou les temps.

Type & exemples d'actions	Plus value pour les jeunes	Plus value potentielle pour les professionnels
<p>Vocation « sociabilité »</p> <p><i>Activités de loisirs à la carte, sorties, concerts, cinéma, temps festifs, etc.</i></p> <p>Ces actions parfois dites « prêtes à consommer » ne demandent pas d'investissement particulier des jeunes (leur participation ou non n'impacte pas le contenu de l'action)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Échanges, liens entre pairs - Renforcement des réseaux amicaux hors de l'environnement immédiat - Découverte et mobilité 	<ul style="list-style-type: none"> - Occasion de contact - Possibilité d'informer autrement - Maintien du lien avec certains jeunes moins « captifs » - Opportunité de repérer des groupes à mobiliser pour des actions collectives

<p>Vocation expérience (actions « première marche »)</p> <p><i>Premiers chantiers jeunes, séjours sportifs, week-end mobilité, parcours et ateliers d'initiation culturelle, animation d'activités sportives, etc.</i></p> <p>Ces actions s'inscrivent dans une temporalité plus longue que les précédentes mais restent de courte durée. Leur qualité dépend en partie de l'implication et la participation du jeune.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Plaisir - Ouverture, découverte - Mobilité - Expérience valorisante, en particulier au plan de l'autonomie et des responsabilités 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des situations - Occasion informelle de faire émerger les besoins - Occasion d'analyser collectivement des expériences - Opportunité d'orienter vers d'autres structures - Encourager les jeunes à monter/porter des projets/initiatives
---	--	---

<p>Vocation apprentissage et insertion (actions structurantes)</p> <p><i>Ateliers théâtre ou cinéma orientés vers la création, chantiers internationaux, Chantiers jeunes</i></p> <p>Ces actions s'inscrivent dans une temporalité plus longue, reposent le plus souvent sur des dispositifs régionaux, nationaux ou européens (PEJA) et reposent totalement sur l'implication du jeune et la mobilisation de ses savoirs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réciprocité - Développement et reconnaissance des capacités (apprendre en faisant) - Expérience de liberté, reconnaissance de leur avis. - Acquisition de compétences transférables - Liens en dehors de la proximité 	<ul style="list-style-type: none"> - Opportunité de valoriser, voire de certifier des compétences ou aptitudes (cf. youthpass) - Occasion <i>a posteriori</i> d'encourager le jeune dans ses choix d'orientation ou d'insertion professionnelle. - Base matérielle à la définition d'un parcours d'insertion
---	---	---

L'intérêt de cette grille est multiple et réside en particulier dans :

- La formalisation d'un intérêt commun aux professionnels et aux jeunes
- L'identification possible des « passages », « des passerelles » entre les différents types d'action (sachant que ces passages ne sont pas obligatoires et que le principe de libre choix doit rester premier)
- Le fait qu'elle s'applique aux différentes thématiques et devrait potentiellement faciliter le dialogue entre les acteurs de la culture, du sport, de l'insertion qui n'ont pas nécessairement les mêmes cultures professionnelles
- Le fait qu'elle s'applique assez indifféremment aux classes d'âge.

3.3. Animer et faire vivre le réseau pour faire évoluer les pratiques.

En dernier lieu et comme nous avons pu l'indiquer, il existe un lien assez explicite et mécanique entre la pertinence de l'offre en direction des jeunes et le dynamisme et la qualité du réseau. A défaut de travail en commun à l'échelle locale (la ville, le quartier), le cloisonnement reste de mise.

Cependant, ces dynamiques ne se décrètent pas et s'essouffent la plupart du temps quand elles ne tiennent qu'à des individualités militantes. *A contrario*, ces dynamiques se renforcent quand elles sont adossées à un projet (création d'un centre social par exemple), à une ambition partagée par tous (un document cadre, un PEG) et quand une « tête » est identifiée dans le réseau (un coordonnateur, un chef de projet politique de la ville, etc.)

C'est sans doute à travers les temps d'échanges, de qualification (à condition que ces derniers soient valorisés, voire soutenus financièrement) qu'il sera ainsi concrètement possible de :

- √ Travailler sur les représentations à l'œuvre pour porter un autre regard sur les jeunes
- √ Analyser et faire évoluer les pratiques professionnelles, pour être dans une perspective :
 - D'empowerment (individuel et collectif)
 - De promotion (acquisition de compétences sur lesquelles les jeunes pourront s'appuyer tout au long de la vie)
 - De prise en compte réelle des pratiques et modes de vie des jeunes (observation)
- √ Apporter dans le cadre des actions un appui aux jeunes en particulier en terme :

- D'analyse de leurs expériences
 - D'identification des opportunités / possibilités
 - D'expérience concrète de la décision
 - Dialogue jeune/adulte sous tendu par la volonté que chaque action proposée « fasse sens »
- √ Redonner aux professionnels des perspectives « motivantes »
- par la possibilité d'être dans l'initiative, la création, l'innovation
 - par l'apport d'expériences, d'informations qualifiées, de formation

3.4. Une fonction ressource pour la DRJSCS ?

Ces différentes préconisations interrogent de fait le rôle des services déconcentrés de l'État et en particulier de la DRJSCS.

Théoriquement, sa « mission d'animation régionale » lui donne toute légitimité à se positionner comme appui et ressource des territoires qui s'engageraient dans un renouvellement de leur politique jeunesse. Cette légitimité le serait d'autant plus si à l'avenir la région se dotait d'un document cadre ou d'une *charte d'engagements pour les jeunes* dont l'État serait signataire.

Quel que soit le scénario, il nous semble que 5 missions concrètes pourraient être dévolues à la DRJSCS et à ses équipes.

- √ Une mission d'**observation** et d'assistance à la **problématisation** qui pourrait par exemple se concrétiser par le développement et l'actualisation régulière de « l'atlas jeunesse » réalisé dans le cadre de cette étude.
- √ La **formalisation** dans des documents clairs et précis des enjeux de la jeunesse en Picardie et de l'offre mobilisable à l'échelle régionale (les dispositifs, les critères d'éligibilité, les modalités, etc.).
- √ Une mission d'**évaluation** à travers l'élaboration d'un référentiel d'évaluation appropriable et commun aux différents dispositifs qui pourrait donner lieu à des temps de restitution et de mise en débat des résultats observés.
- √ Une mission de **qualification** des projets et des pratiques et d'**appui à la réflexion** prospective à travers la programmation de temps de travail dédiés et la programmation d'interventions d'experts ou de praticiens sur la base d'un programme préétabli.
- √ Une mission d'**information**, de communication, de valorisation et capitalisation des projets et expériences mis en place.